

# Le Seignadou

*Le signe de Dieu*



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURE SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTREAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Janvier 2009

*Le Directeur et toute la communauté des prêtres et des frères  
de l'école Saint-Joseph des Carmes vous souhaitent à tous  
une bonne et sainte année 2009*

*et vous invitent à venir tirer les Rois le dimanche 5 janvier 2009 à 16h30  
(Vêpres et Salut du Saint-Sacrement à 17h45).*

## L'éditorial

L'Avent nous a conduit à cette belle fête de Noël. Enfin, nous pouvons chanter avec les anges : Gloria in excelsis Deo ! Certains disent que c'est la fête des enfants ! Je dirais, quant à moi, que c'est peut-être la fête de l'Enfant, l'Enfant-Dieu dont nous célébrons l'anniversaire. Mais je dirais aussi que c'est la fête de la Sainte Famille. C'est auprès d'elle que l'Eglise va nous faire vivre durant tout ce temps de Noël, jusqu'au 13 janvier pour le baptême de Jésus.

Ce pourra être pour nous l'occasion de méditer sur cet esprit de famille qui est à la base de l'esprit chrétien. Qu'est-ce, en effet, qu'une société chrétienne, une chrétienté, sinon la réunion sous le regard de Dieu et de l'Eglise de familles chrétiennes ? Et combien je suis heureux que notre région ait vu la mise en place d'activités au profit des familles, sous l'égide du MCF que nous commençons à bien connaître. Cet esprit de famille que veut pro-

pager et favoriser ce mouvement, est sans aucun doute le meilleur antidote à cet esprit du monde, antichrétien par sa volonté de pervertir nos familles avec des façons de vivre (et de se divertir !) qui ne sont pas chrétiennes !

Et Dieu, qui est bon, a bien disposé pour nous la récente béatification des parents de Ste Thérèse de l'enfant Jésus. Parmi les commentaires publiés en cette circonstance j'en ai retenu quelques-uns qui me semblent significatifs.

Cette béatification montre que **la sainteté n'est pas l'exclusivité des religieux et religieuses**, les couples y sont également invités. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face, a écrit : **"Le bon Dieu m'a donné un père et une mère plus dignes du ciel que de la terre"**.

Quand Thérèse Martin naît, le 2 janvier

1873, Zélie, sa mère, a déjà 42 ans et Louis, son père, 50 ans. Zélie meurt 4 ans et 1/2 après la naissance de Thérèse. **Leur sainteté n'a pas commencé avec la naissance de leur plus jeune fille.** Ses lettres échangées avec Louis, son mari, révèlent la profonde affection qui unit le couple. **Les époux consacrent un temps quotidien à la prière partagée.** Tout en conservant son engagement professionnel elle met au monde 9 enfants. Les deux époux furent confrontés à la mort en bas âge de 4 d'entre eux. **Ils ont transmis à leurs 5 autres filles une foi paisible, humble et ardente.** Zélie a parlé dans ses lettres de son douloureux combat contre le cancer qui l'emporte, à 46 ans, le 28 août 1877. Louis, horloger-bijoutier à Alençon, **fréquentait un cercle qui réfléchissait aux obligations sociales des employeurs.** Après son mariage, il quittera son métier d'horloger pour seconder Zélie dans la direction de la fabrique. Veuf à 54 ans, il se révèle père attentif à chacune de ses filles, bientôt prêt à consentir à leur projet de vie religieuse.

**A travers leur vie conjugale, familiale et professionnelle, Louis et Zélie ont fait de leur vie quotidienne quelque chose d'héroïque et de l'héroïsme quelque chose de quotidien.** Ils constituent donc un point de repère pour les époux et pour chaque famille chrétienne.

**Et Le pape Benoît XVI lui-même, en s'adressant aux pèlerins francophones le 19 octo-**

**bre, leur disait ceci : aujourd'hui précisément, à Lisieux, sont proclamés Bienheureux, Louis Martin et Zélie Guérin, parents de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, déclarée par Pie XI patronne des missions.**

*Ces nouveaux Bienheureux ont accompagné et partagé, par leur prière et leur témoignage évangélique, le chemin de leur fille appelée par le Seigneur à se consacrer à Lui sans réserve entre les murs du Carmel. Ce fut là, dans le silence de la clôture, que Sainte Thérèse réalisa sa vocation : « Dans le cœur de l'Église, ma mère, je serai l'Amour ». En pensant à la béatification des époux Martin, il m'est cher de rappeler une autre intention, qui me tient beaucoup à cœur : la famille, dont le rôle est fondamental dans l'éducation des enfants à un esprit universel, ouvert et responsable vers le monde et ses problèmes, comme également dans la formation des vocations à la vie missionnaire. ...Par leur vie de couple exemplaire, ils ont annoncé l'Évangile du Christ. Ils ont vécu ardemment leur foi et l'ont transmise dans leur famille et dans leur entourage. Que leur prière commune soit source de joie et d'espérance pour tous les parents et toutes les familles".*

Beau temps de Noël à toutes vos familles, en famille et sous le doux regard de la Mère de la Sainte Famille.

*Le Seignadou*

## La chronique de décembre

L'année civile s'achève sur un regain de ferveur et de cohésion qui laisse présager une bonne année 2009 !

**Regain de ferveur**, tout d'abord, suscité par notre Mère du Ciel dont nous célébrions cette année les 150 ans des apparitions à Lourdes.

Une petite mission paroissiale de neuf jours nous prépara à célébrer le magnifique dogme de l'Immaculée Conception, vocable sous lequel Notre-Dame se présenta à la petite Bernadette. Elle s'acheva - ... ou se paracheva ! - par une journée de récollection paroissiale prêchée par M. l'abbé de la Motte, dont la simplicité et la profondeur de vues aidèrent un grand nombre de fidèles (nous étions bien 60 aux conférences !) à vivre saintement ce temps de préparation à Noël. Nous l'assurons de nos prières reconnaissantes !

Les abbés Brunet, de Villemage et de Sivry se sont rendus sur le chemin du jubilé le vendredi 5 décembre... faute d'avoir pu le faire

plus tôt : mieux vaut tard que jamais ! Mais tous y ont vu le signe de la Providence puisque les deux premiers purent ainsi confier à Notre Dame l'engagement qu'ils allaient renouveler au sein de la Fraternité Saint-Pie X trois jours après, en la fête du 8 décembre !

Ce sont enfin les centaines et les milliers de chapelets, égrenés à toute heure du jour et par tous, depuis notre beau pèlerinage international du Christ-Roi. Les totaux de cette deuxième Croisade du Rosaire ne sont pas encore faits à l'heure où sont publiées ces lignes, sauf pour les élèves de l'école saint-Joseph-des-Carmes qui comptabilisent 280 chapelets pour les internes du secondaire (4<sup>o</sup> à Terminale) - en sus du quotidien - et 2275 pour les primaires et 6<sup>o</sup>/5<sup>o</sup> ! Lorsqu'on connaît la force de la prière des enfants, on peut être confiant...

**Regain de cohésion** paroissiale et d'entente familiale également. Il y eut cette visite d'Albi qui réunit 17 personnes autour de Mme Maurin dans le cadre des découvertes in-

contournables de la région audoise (cf. page 11) ; les ventes de gâteaux... en surnombre (qui à l'école Saint-Joseph-des-Carmes, qui à Castres, tantôt pour les scouts marins, tantôt pour les guides...) mais auxquelles la générosité répondit toujours présente ; ainsi que la traditionnelle tombola de la chapelle de Castres qui tout en récompensant chaque participant d'un lot gagnant parvient toutefois à dégager un réel bénéfice pour l'entretien de la chapelle : mystère de la simplicité !

Une arithmétique des prix tout aussi étonnante caractérisa le chaleureux et excellent repas paroissial du 7 décembre qui réunit près de 70 fidèles - petits et grands - autour de leurs prêtres et frères qui se félicitent de cette initiative très appréciée !

Et avant de se quitter pour passer les fêtes en famille, les élèves de Terminale ont animé la soirée de Noël, organisée chaque année pour remercier les bienfaiteurs et le corps professoral qui se dévouent corps et âme pour cette belle œuvre de l'école fondée il y a 27 ans !



A ces âmes dévouées, mais aussi à toutes celles qui souhaitent gravir un échelon supplémentaire sur la voie de la sanctification pour répondre plus généreusement encore à l'appel de perfection que Notre Seigneur leur adresse,

le « dossier spécial » (cf. page 4) lève le voile sur le Tiers Ordre de la Fraternité Saint-Pie X, véritable trésor de grâces pour les individus mais aussi pour la paroisse puisqu'en devenant membre d'une seule et même famille, les liens spirituels favoriseront nécessairement le tissage d'une Charité inébranlable entre tous. Mais celle-ci doit s'enraciner sur la Foi : aussi est-il important de prendre le temps de lire « la voix des supérieurs » (cf. page 8) qui nous expose clairement la position à tenir pour soutenir cette belle œuvre et concourir à notre place à son développement essentiellement surnaturel et providentiel. La confiance dans les supérieurs joue ici un rôle prépondérant : sans doute se gagne-t-elle, mais encore faut-il y répondre tout en tenant compte de la faiblesse des instruments que Notre Seigneur s'est choisi de toute éternité...

Nous terminerons en signalant l'absence de M. l'abbé Marcille, fin novembre, qui s'est rendu au Pointet pour suivre les désormais traditionnelles « sessions annuelles d'étude » demandées par M. l'abbé de Cacqueray à tous les prêtres de son district. Le thème arrêté pour cette année porte sur la théologie du mariage.

Enfin, nous recommandons à vos prières les trois frères de l'école qui suivront une récollection à Flavigny du 29 décembre au 1<sup>er</sup> janvier.

---

## Messe des mamans – mardi 16 décembre 2008

Les évangiles de la Sainte Enfance de Notre Seigneur peuvent se résumer en un mot : soumission. Soumission de Saint Joseph et de Notre Dame aux prescriptions de la Loi ; soumission de l'Enfant Jésus à ses parents.

Les parents chrétiens se doivent, à l'imitation de la Sainte Famille, de suivre d'une part tous les enseignements et les commandements de la Sainte Eglise, sans chercher à les accommoder, et de travailler d'autre part à former et forger la volonté des âmes que Dieu leur a confiées.

Car si l'intelligence est une faculté supérieure à la volonté, de par sa nature même, cependant, le dérèglement causé par le péché originel requiert que les éducateurs portent d'abord leurs efforts sur la formation de la volonté qui se trouve être le nœud gordien de toute éducation : il faut amener la volonté à se soumettre... et cela, dès le plus jeune âge, avant même et surtout l'âge de raison ! Car s'imaginer qu'un enfant ne mérite pas d'être corrigé sous prétexte qu'« il ne comprend pas encore » est un leurre... et plus encore, une bombe à retardement.

L'éducation authentique nécessite donc les grâces de lumière pour discerner, et de force pour diriger ou corriger... sans se lasser jamais !

## Dossier spécial : le Tiers Ordre de la Fraternité Saint-Pie X

Le 7 décembre 2008, M. l'abbé de la Motte donnait une exhortation à la perfection lors du sermon dominical en s'appuyant sur le passage du jeune homme riche de l'Évangile (« Va, vends tout ce que tu as, distribue-le aux pauvres et suis-moi... »). Le lendemain, fête de l'Immaculée Conception de Notre-Dame, deux prêtres renouvelaient à l'école saint-Joseph-des-Carmes leurs engagements au sein de la Fraternité Saint-Pie X, dont l'un d'eux, M. l'abbé Brunet (prieur de Toulouse), de façon définitive.

Si cet exemple de fidélité reconforte le cœur des fidèles en ces temps difficiles où la prédication de la Vérité n'est plus garantie, il est aussi pour ceux qui bénéficient de leur ministère une invitation à soutenir de leurs prières quotidiennes leur persévérance dans ce combat pour la Tradition (cf. LAB n° 73, page X).

Sans être d'une nécessité absolue pour aider spirituellement ou simplement matériellement la Fraternité Saint-Pie X, son « Tiers Ordre » demeure cependant la voie privilégiée pour s'y unir plus étroitement, pour prier et se sacrifier à l'intention de la sanctification de ses membres (cf. IV/.), pour adhérer plus intimement à cette grande famille en devenant membre à part entière (cf. III/).

On déplore souvent le côté « société de consommation » des fidèles de France qui rechignent à s'investir auprès de leurs prêtres et des prieurés. Mais l'Aude est la région qui mérite le moins ces reproches puisqu'avec ses 25 tertiaires elle se place en tête, à égalité avec Paris, suivie de la Haute Garonne (24 tertiaires) et du Var (20 tertiaires).

Ce dossier spécial se voudrait être un appel aux âmes généreuses (dès 12 ans, avec le consentement des parents) que Notre Seigneur regarde avec un sourire aimant pour les exhorter à ne pas repartir tristes sous prétexte qu'elles ont de grands biens. Car les biens surnaturels dont elles hériteront de par cette entrée dans la Fraternité sont constitués à l'heure actuelle des plus grands trésors de l'Église catholique : le saint sacrifice de la messe et l'intégrité de la foi (cf. II/.) !

Puisse la simplicité des textes qui suivent, glanés çà et là, allumer l'étincelle de la Charité ardente envers cette œuvre providentielle fondée par Mgr Lefebvre (cf. I/.)...

Abbé de Villemagne

### L'esprit du Tiers Ordre de la FSSPX

Il est celui qui anime la Fraternité sacerdotale, c'est-à-dire l'esprit de l'Église, sa foi vivante manifestée par toute sa Tradition, son magistère infaillible, exprimée et exposée dans le catéchisme du concile de Trente, dans la Vulgate, dans l'enseignement du Docteur angélique, dans la liturgie de toujours.

Esprit d'attachement à l'Église romaine, aux papes, aux évêques, esprit d'obéissance aux autorités de l'Église selon leur fidélité à la finalité de leur charge, qui n'est autre que de répandre la foi catholique et le règne de Notre Seigneur.

Esprit de vigilance à l'égard de tout ce qui peut corrompre la Foi.

Dévotion tendre et filiale envers la Vierge Marie selon l'esprit de saint Louis-Marie Grignon de Montfort - à saint Joseph et à saint Pie X.

Redécouvrir l'importance capitale du saint sacrifice de la Messe et de son mystère, pour y trouver le sens et la source de la vie chrétienne, vie de sacrifice et de corédemption.

### I/. Naissance historique du Tiers Ordre de la FSSPX

Le 28 mai 1971, à Ecône, à la vigile de la Pentecôte, se présentent à Mgr Lefebvre quelques fidèles laïcs :

- Monseigneur, demandent-ils, n'avez-vous pas une sorte de tiers ordre ? Les laïcs ne pourraient-ils pas se rattacher un peu à votre œuvre ?
- C'est vrai, il est inscrit dans les statuts que « la Fraternité accueille aussi des agrégés, prêtres ou laïcs, qui désirent collaborer au but de l'institut et profiter de ses grâces pour leur sanctification personnelle » (IV, 4).
- Alors, Monseigneur, il faut nous considérer comme vos premiers tertiaires.
- Bon ! Réfléchissez. Je n'ai rien réalisé encore à ce sujet, à part cette allusion dans les statuts. Laissez-moi souffler un peu !

Monseigneur va « souffler » dix ans. Cependant, dès 1973, le fondateur, jusque-là aidé dans la gestion par des économes spiritains songe à libérer ces dévoués bénévoles, selon le souhait exprimé par leurs supérieurs. Dès lors, dit-il, « un tiers ordre de laïcs serait utile pour des tâches de ce genre ». Mais le but spirituel reste prioritaire : vivre de « notre spiritualité du saint sacrifice de la messe et d'immolation » ; « pénétrer toujours davantage dans ce grand mystère de notre foi, trésor du Cœur de Jésus, source de tout amour vrai et inaltérable ».

Néanmoins, le tiers ordre ne naît que le 29 janvier 1981, date à laquelle le conseil général de la Fraternité promulgue les règles rédigées par le fondateur en fin 1980. A une vie chrétienne « de sacrifice et de corédemption », les tertiaires doivent joindre l'attachement à la Tradition exprimée par le magistère infaillible et le catéchisme du concile de Trente, la Vulgate, les enseignements du Docteur angélique et la liturgie de toujours.

Les devoirs des tertiaires sont-ils très exigeants ? Pas vraiment ! Bien équilibrés, ils n'excèdent pas ce qu'il est possible de requérir de fidèles fervents : rien de très difficile, même pas l'abstinence de télévision. Mais le cadre commun vainc l'individualisme, favorise l'émulation, élève le niveau de la charité et de l'oblation le plus haut possible. Le tiers ordre forme ainsi auprès du prieuré de la Fraternité une élite spirituelle entraînée et dévouée.

## II/. Présentation du Tiers Ordre de la FSSPX

Il existe depuis longtemps dans l'Eglise, dans l'ombre et sous l'autorité de différents ordres religieux, des hommes attirés par une vie plus fervente, qui demeurent généralement dans le monde mais se réclament de telle ou telle spiritualité. L'Eglise, soucieuse de la sanctification de toutes les âmes, a favorisé ces groupements et l'histoire retient en particulier les noms des Tiers Ordres franciscain, carmélitain, dominicain... L'idéal de vie proposé se fonde sur la recherche de la perfection et de la sanctification par l'observance d'une règle inspirée de celle des modèles conventuels.

Un Tiers Ordre existe également dans la Fraternité Saint-Pie X. La Fraternité est avant tout une société sacerdotale dont le dessein, dans la crise actuelle de l'Eglise et en face des ruines accumulées, est de contribuer à la restauration et à la conservation du sacerdoce catholique. Mais cette mission fondamentale peut être puissamment soutenue par l'aide d'autres âmes fidèles, orientées selon la même perspective : frères, religieuses et oblates. Enfin, la Fraternité offre aussi aux laïcs un moyen de participer d'une manière particulière à la prière et au combat de la Fraternité par son Tiers Ordre. Sa fondation, le 1er novembre 1980, répondait au souhait de nombre de fidèles désireux de vivre selon l'esprit de cette œuvre sacerdotale fondée par Monseigneur Lefebvre et dont ils percevaient le rôle essentiel dans la crise actuelle. Il en fit connaître l'existence et les règles, le 29 janvier 1981 en la fête de saint François de Sales.

Le but principal du Tiers Ordre est la sanctification de ses membres. Les tertiaires doivent avoir soin d'approfondir, par des lectures et surtout en y assistant quotidiennement si cela est possible, le grand mystère du saint Sacrifice de la Messe. La vie de l'Eglise est avant tout centrée sur le Mystère du Christ tel que saint Paul le décrit dans ses épîtres, plus particulièrement dans les épîtres aux Ephésiens et aux Hébreux. C'est ce qui a guidé l'Eglise pendant vingt siècles : on comprend l'importance qu'elle donne au Sacrifice de Notre-Seigneur et en conséquence au Sacerdoce. Approfondir ce grand mystère de notre foi qu'est la Sainte Messe, le mettre au centre de nos pensées, de nos cœurs, de toute notre vie intérieure, c'est vivre de la vie de l'Eglise. Toute l'Ecriture est tournée vers la Croix, vers la victime rédemptrice et rayonnante de gloire et toute la vie de l'Eglise est tournée vers l'autel du Sacrifice. Les membres du Tiers Ordre doivent garder présent à l'esprit le mot de l'Apôtre : « *Ayez en vous les sentiments qui étaient dans le Christ Jésus.* » Cela implique qu'ils entrent dans les sentiments dont était animé le divin Rédempteur lorsqu'il offrait le sacrifice de Lui-même, c'est-à-dire qu'ils reproduisent son humble soumission d'esprit, qu'ils adorent, honorent, louent et remercient la souveraine majesté de Dieu.

Ils apprendront ainsi à aimer la condition de victime en union avec la divine Victime. Ils se soumettront aux préceptes évangéliques et s'adonneront spontanément et volontiers à la pénitence : que chacun déteste et

expié ses fautes.

Leur amour du saint Sacrifice de la Messe les amènera à pouvoir dire comme saint Paul : « *Je suis crucifié avec le Christ.* » Une union intime s'établira ainsi entre l'âme et le Souverain Prêtre, Notre Seigneur Jésus-Christ, une union de charité, union de volonté et d'intention : par l'assistance à la messe, l'âme n'aura d'autre but que d'embrasser la détermination de Notre-Seigneur sur le chemin du Calvaire et cloué à la Croix puis de s'offrir et de se sacrifier avec Lui pour la Rédemption et le salut d'un grand nombre.

Ce but ne peut être atteint s'il ne règne parmi les membres un esprit commun qui en assure l'adhésion et la cohésion. Cet esprit est le même que celui qui anime la Fraternité Sacerdotale : c'est l'esprit de l'Eglise, sa Foi vivante manifestée par toute sa Tradition, exprimée et exposée dans le catéchisme du Concile de Trente, dans la Vulgate, dans l'enseignement du Docteur angélique, dans la liturgie de toujours et dans son magistère infaillible.

Comme la vie de l'Eglise est centrée sur le sacerdoce, on comprend que la sanctification des prêtres sera, pour les membres du Tiers Ordre, une intention particulièrement chère. Le ministre privilégié et choisi par Dieu pour se donner lui-même aux hommes est le prêtre : l'aider par la prière et l'aider par le sacrifice à toujours mieux correspondre à l'accomplissement de sa vocation, c'est faire un acte de sublime chanté et participer de la plus sûre manière à la grandeur, à la beauté et à l'édification de l'Eglise.

Les tertiaires reposeront dans le Cœur même de Jésus pour répondre le plus efficacement possible aux attentes de notre divin Sauveur qui a soif des âmes et qui nous demande - insigne honneur - bien que sa coupe soit pleine et surabondante, d'ajouter notre goutte d'eau à ses souffrances et à son immolation, liant ainsi à notre geste le salut des âmes.

De plus, la sanctification des membres ne pourra se faire sans une dévotion tendre et filiale envers la Vierge Marie selon l'esprit de saint Louis-Marie Grignon de Montfort, à saint Joseph, à saint Pie X.

L'obtention de la sanctification, aujourd'hui, se réalise dans un monde qui s'y oppose par des erreurs et des hérésies subtiles, introduites dans tous les milieux catholiques sous le nom de modernisme. Or le pape saint Pie X a été choisi comme patron de la Fraternité pour avoir courageusement dénoncé ces erreurs modernes et montré l'exemple de la sainteté dans la fermeté de la doctrine, la pureté des mœurs et la dévotion au Sacrifice Eucharistique. Ce saint pape est donc tout indiqué pour être le modèle des âmes désireuses de se sanctifier à notre époque. Les membres du Tiers Ordre auront donc à cœur de témoigner de la foi catholique, de conserver un esprit d'attachement à l'Eglise romaine, aux Papes, aux Evêques, de garder l'obéissance aux autorités de l'Eglise

selon leur fidélité à la finalité de leur charge, de s'instruire des vérités de Foi selon l'enseignement de l'Eglise et de garder la vigilance à l'égard de tout ce qui peut compromettre la Foi. Ils participeront ainsi à la restauration du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ.

Le Tiers Ordre de la Fraternité, dans son esprit et dans ses règles, bénéficie et de l'élévation de vue et du bon sens que savait si bien allier Monseigneur Lefebvre. Si les tertiaires sont appelés à faire de la sainte Messe le cœur de leur dévotion, leur règlement ne les accable pas de demandes difficilement réalisables dans l'existence qui

est la leur. Le rare équilibre trouvé est d'avoir édicté tout ce qui est indispensable, mais pas plus que cela, pour pouvoir se sanctifier très efficacement dans un monde opposé à Dieu.

La Fraternité est heureuse de pouvoir offrir aux âmes ce très beau moyen de s'unir étroitement à sa prière et à son combat.

**Abbé Régis de CACQUERAY**

Supérieur du District de France

### III/. Le tertiaire est un membre vivant de la « famille »

#### **Le tout premier Tiers Ordre**

C'est saint François d'Assise qui, au XIII<sup>e</sup> siècle, eut l'idée, de réunir des laïques vivant dans le monde, et désireux de servir Dieu plus parfaitement. Comme le grand saint avait déjà fondé un ordre de religieux et un autre de religieuses, cette troisième association prit le nom de « Tiers ordre », c'est-à-dire « troisième ordre ». Un Tiers ordre est donc la troisième branche d'un ordre religieux. Les grands ordres religieux (les Franciscains, les Dominicains, les Carmes...) ont un Tiers ordre, qui permet aux personnes vivant dans le monde de se regrouper à l'ombre de ces ordres, et, tout en menant leurs activités ordinaires, de vivre de leur esprit, de leur spiritualité. Faire partie d'un Tiers ordre, c'est appartenir à la grande famille que constitue un ordre religieux. Entrer dans un Tiers ordre, c'est s'agréger à une famille, c'est entrer dans une famille, non pas une famille charnelle, où les liens sont ceux du sang, de la parenté, mais une famille spirituelle, qui est une famille bien réelle, dont les membres sont unis par des liens spirituels.

A l'instar des grands ordres, la Fraternité Saint-Pie X est une famille religieuse qui a plusieurs branches :

- la branche masculine, celle des prêtres, des séminaristes et des frères ;
- la branche féminine, celle des religieuses (sœurs de la Fraternité ou oblates) ;
- et le Tiers ordre.

Ces trois « ordres », ces trois branches ont un seul et même fondateur : Monseigneur Marcel Lefebvre. La Fraternité Saint-Pie X n'est pas proprement un ordre religieux. Mais après avoir fondé les deux premières branches de notre famille religieuse, Monseigneur Lefebvre a voulu permettre aux personnes qui vivent dans le monde de s'y affilier elles aussi. Le Tiers ordre de Saint-Pie X est un rameau de la Fraternité Saint-Pie X. Il s'adresse à ceux qui désirent avoir une vie intérieure plus profonde, et veulent se rattacher à la Fraternité, pour participer de manière plus étroite à cette œuvre de restauration et de sanctification du sacerdoce catholique. Les tertiaires font partie de la grande famille de la Fraternité Saint-Pie X. Oui, ils font vraiment partie de la famille, ils sont membres de la Fraternité.

Quand on entre dans une famille, on entre en participation des biens de cette famille, on recueille son patrimoine. Dans la sainte Eglise, les biens que nous avons en partage sont surtout des biens spirituels, des biens de l'âme. Nous jouissons de ces biens mis en commun par la communion des saints, qui est cette union qui lie tous les membres du Corps mystique de Jésus-Christ. Il en va de même dans ces portions du Corps mystique que sont les familles

religieuses : chacune d'entre elles est une petite communion des saints, à son échelle, et ses membres participent aux biens spirituels de tous. En tant que membres de la Fraternité Saint-Pie X, les tertiaires jouissent, par la communion des saints, des mérites de toutes les prières et bonnes œuvres acquis par les autres membres de la Fraternité. Dans ce trésor commun, chacun apporte sa petite part ; et en retour il profite de ce qui est à tous, il est enrichi des fruits et des mérites de tous. Il apporte peu, et il reçoit beaucoup. « O l'admirable échange ! » pourrions-nous dire, en reprenant l'expression de la liturgie au sujet du mystère de l'Incarnation.

Cela nous fait comprendre comme est grande et profonde l'unité qui règne entre tous les membres de notre famille spirituelle ! Il y a entre nous une vraie communauté de grâces, de mérites et de sacrifices offerts pour la Fraternité et pour l'Eglise. Chacun est en communion avec tous. Cela nous montre aussi le grand rôle que jouent les tertiaires : par leurs prières et leurs sacrifices, ils aident la Fraternité, ils obtiennent les grâces nécessaires pour la sanctification des prêtres, ils soutiennent leur apostolat. Ils participent ainsi de la plus belle manière à l'œuvre de la Rédemption, à la grandeur et à la beauté de l'Eglise. Par l'exemple de leur vie chrétienne, ils peuvent aussi exercer une profonde influence, et étendre dans le monde le travail de la Fraternité Saint-Pie X. Nous comptons beaucoup sur leur générosité, car la vie de la Fraternité a besoin d'être soutenue par leurs prières et leurs sacrifices.

Les membres d'une famille sont également unis par un esprit commun qu'on appelle « l'esprit de famille », et qui contribue beaucoup à les souder entre eux. Cela ne veut pas dire que la famille doit être repliée sur elle-même et ignorer ce qui se passe autour d'elle. Mais dans une famille on partage les mêmes joies et les mêmes peines, on s'intéresse aux mêmes choses, aux nouvelles des uns et des autres..., et cela est bien naturel. Il en va de même dans une famille spirituelle, où l'on partage beaucoup de choses en commun.

Ces considérations vous permettront de mieux comprendre, chers tertiaires, quelle place vous tenez dans notre famille spirituelle, et comment vous participez à sa vie. Qu'elles nous rendent tous plus attachés à elle, et plus reconnaissants envers Dieu d'en faire partie !

#### **IV/. Méditation d'un tertiaire sur le petit âne gris de la sainte Ecriture...**

Ne peut-on distinguer dans cet animal rencontré si souvent dans l'Ecriture Sainte une figure de ce que devrait être le tertiaire ?

L'âne, car c'est de lui qu'il s'agit, n'est-il pas celui qui accompagne le troupeau, portant la charge du berger, laissant aux brebis l'herbe verte et se contentant de chardons ? Comme le berger, il ne craint ni la poussière, ni les cailloux du chemin ; il oublie ses misères dans la contemplation du ciel étoilé, tellement plus beau que ses sabots boueux et son échine blessée ; il accepte la rude condition de bête de somme, se contentant de peu, comme le berger du troupeau. Et s'il n'a pas sous ses pieds un carré d'herbe pour se coucher, il reste debout ou se couche sur les cailloux. N'est-il pas un modèle de douceur, de docilité, de disponibilité, de discrétion, d'humilité ?

Bien sûr, il n'a pas la fière allure de « la plus noble conquête de l'homme » ! Mais c'est lui qui est présent aux côtés d'Abraham, portant le bois du sacrifice d'Isaac ; lui encore (même si l'Evangile ne le dit pas) qui a été le témoin discret de la sanctification de Saint Jean-Baptiste et du Magnificat de la Vierge Marie.

Quel honneur de porter sur son dos le Sauveur du monde dans le sein de sa mère !

« Il n'y avait pas de place pour eux à l'hôtellerie » (St Luc II, 7), mais lui, le petit âne, a bien voulu céder un peu de paille de sa crèche au Roi du ciel et de la terre que les hommes n'avaient pas voulu accueillir.

N'a-t-il pas aussi contribué à soustraire le Divin Enfant à la fureur meurtrière d'Hérode ?

Et quand arriva le grand jour du triomphe, il attendait sagement, attaché à l'entrée de la ville, que le maître eût besoin de lui : « Et si quelqu'un vous dit quelque chose, répondez que le Seigneur en a besoin.... Ils amenèrent l'ânesse et son ânon (symbole de l'ancienne Alliance et de l'Eglise naissante ?), mirent dessus leurs manteaux et l'y firent asseoir » (St Matthieu XXI, 3 - 7).

Après l'allégresse de ce jour, notre petit âne, de nouveau à l'attache à l'entrée de la ville, songeait : il pressentait un autre jour de gloire, celui où son maître, son heure tant désirée étant enfin venue, s'offrirait à son Père en un Sacrifice parfait pour Lui rendre gloire et racheter les hommes. Comme il l'attendait ce moment, comme il l'espérait depuis qu'il en avait vu la préfiguration au jour d'Isaac ! Le Maître aurait-il une fois encore besoin de lui ?

Mais au Calvaire, point de petit âne gris. Les hommes ne l'ont pas voulu ; ils ont refusé la nouvelle Alliance.... Et loin du Golgotha, le petit âne pleure...

Alors, pour le consoler, le Bon Dieu a tracé sur son échine, entre ses épaules, une belle croix qu'il portera tout au long de sa vie.

Premier tertiaire, le petit âne ? Je ne sais pas... Mais certainement un modèle à imiter !

#### **Obligations personnelles du tertiaire de la FSSPX**

##### Quotidiennes :

Prières du matin et du soir qui peuvent être Prime et Complies ou les prières du livre des retraites.

Récitation du chapelet.

Assistance à la Messe de toujours et communion si possible - ou un quart d'heure d'oraison.

##### Hebdomadaires :

Assistance à la Messe de toujours et non au *Novus Ordo Missæ* à cause du danger d'acquiescer un esprit protestant.

##### Tous les quinze jours :

Si possible, le sacrement de pénitence ou au minimum une fois par mois.

##### Tous les deux ans :

Une retraite.

##### Avis pratiques :

Lectures recommandées : les actes de saint Pie X, le catéchisme du concile de Trente, le Nouveau Testament, l'Imitation de Jésus-Christ, la vie des Saints. Diffuser les bonnes lectures. Jeûnes aux Quatre-temps, aux Vigiles, aux Mercredi des Cendres et Vendredi Saint.

Abstinence les vendredis de Carême et tous les vendredis. S'abstenir de la télévision, de toute lecture indécente, pratiquer la sobriété.

#### **Obligations familiales pour ceux qui sont dans les liens du mariage**

Observer, dans un esprit de soumission à Notre Seigneur, les lois du mariage dans le but d'avoir une famille nombreuse. Renoncer absolument à toute action positive dans le but de ne pas avoir d'enfants.

Faire de la maison familiale un sanctuaire consacré aux Cœurs de Jésus et de Marie où l'on récite au moins le soir la prière en famille et si possible le chapelet, où règne la vie liturgique par les dimanches et les fêtes, où l'on rejette tout ce qui peut ternir l'âme des enfants : télévision, revues indécentes.

Choisir des écoles vraiment éducatrices et traditionnelles et contribuer à leur fondation. Etre prudent dans le choix des loisirs et des lieux de vacances.

Obligations professionnelles et sociales

Suivre l'exemple de la Sainte Famille et accomplir ses devoirs de justice et de charité, que l'on soit employeur ou employé. Susciter et défendre le Règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ dans la société, combattre le libéralisme et le modernisme, fléaux des temps modernes qui livrent l'Eglise aux ennemis.

## La voix des Supérieurs

*Alors que s'achève la Croisade du Rosaire relancée à Lourdes par Mgr Fellay afin d'obtenir du Ciel le retrait du décret des excommunications qui sanctionnent injustement les quatre évêques de la Fraternité Saint-Pie X, il nous semble important de proposer à la lecture des fidèles cette L.A.B. n° 73 qui redéfinit le sens des deux « préalables » aux discussions romaines et explique l'enjeu du second pour lequel nous avons tant prié ces dernières semaines et continuerons certainement avec ferveur jusqu'à être exaucés ! Car nous avons confiance que l'Eglise qui a les « promesses de la Vie éternelle » renouera, tôt ou tard, avec son passé - c'est-à-dire avec la Tradition - et qu'elle recouvrira « cette attitude qui, pendant des siècles, a été celle de tous les membres de l'Eglise et qui demeure la nôtre, à l'opposé du nouvel esprit, baptisé "esprit de Vatican II" ».*

*Que tous soient remerciés et encouragés dans leurs prières aux intentions de la Fraternité Saint-Pie X ainsi que dans la confiance qu'ils lui témoignent à travers le soutien manifesté à ses membres - prêtres et frères - ou religieux(es) ami(e)s !*

**En guise d'introduction** : d'après un texte de M. l'abbé de Cacqueray-Valménier, paru sur *La Porte latine* en avril 2008

### Apologue de la dernière cartouche

Au soir de cette journée, les chasseurs venaient de renverser leurs étuis : il ne leur restait plus qu'une unique et dernière cartouche. Tout naturellement, ils la remirent à celui d'entre eux qui était le meilleur fusil. En temps habituel, aucun n'aurait assurément reconnu cette supériorité de l'un d'entre eux sur les autres. Mais l'heure était suffisamment grave pour que beaucoup de sentiments d'amour-propre disparaissent d'eux-mêmes. A ce dernier coup de feu, bientôt tiré, se trouverait en effet suspendue la survie de toute la population. Voilà des mois qu'ils combattaient une bête maléfique qui dévastait leurs habitations et, du cercle des chasseurs qu'ils formaient, il n'en était pas un qui ne pleurait quelque membre de sa famille emporté dans la gueule du monstre. **Ils savaient, puisqu'ils avaient épuisé leur poudre, qu'ils y passeraient tous si la dernière cartouche manquait sa cible.**

Tandis que les nouvelles les plus sombres des horreurs commises par la bête continuaient de leur arriver, certains estimèrent nécessaire de donner à leur camarade, en plus de la dernière cartouche, leurs avis et vives recommandations. Les premiers se tournaient vers leur champion et le sommaient de courir sus à la bête sans plus attendre ; les autres le retenaient par la manche et lui reprochaient de penser à partir au combat sans plus de réflexion. Ils ne semblaient pas s'apercevoir que par leur désunion, le ton de leur querelle et cette soudaine appréhension, ils lui faisaient endurer deux combats au lieu d'un seul, au risque de le voir arriver affaibli pour le duel décisif.

Mais lui, **conscient et même compréhensif de leur mélange de méfiance et de confiance, écoutait leurs avis et en retenait le meilleur.** Il savait, depuis qu'ils avaient fait ce geste de lui remettre leur dernière cartouche et depuis qu'elle était bien passée de leurs mains dans les siennes, que, à un instant donné qui ne manquerait pas de survenir, c'est lui et lui seul qui se retrouverait devant la bête, face à face, et lui seul qui appuierait sur la gâchette.

Chasseurs ! Si vous les croyez justes, donnez tous vos conseils de chasseur à votre champion mais prenez garde cependant de ne pas l'accabler ! **Il vous est évidemment difficile de remettre votre vie entre les mains de l'un des vôtres mais souvenez-vous - c'est ainsi - qu'une cartouche n'est jamais tirée que par un seul homme.**

Notre champion veut donc - et pour cause ! - ne tirer qu'"à coup sûr". Mais, à dire vrai, quel est le sens de cette expression ? Ne signifie-t-elle pas qu'il faut seulement tirer lorsqu'il n'y a plus aucune chance de manquer la bête maléfique ? Cependant **est-ce jamais possible ?** Y a-t-il un chasseur sans faiblesse et un fusil sans défaut à qui le triomphe soit garanti ?

Chacun comprend que le chasseur, les autres chasseurs et la population mourront si la cartouche n'est pas tirée à la nuit tombée. Ils mourront également si elle est tirée mais qu'elle manque la bête. N'apparaît-il donc pas qu'il vaut encore mieux se risquer à tirer plutôt que de ne pas tirer ? Cependant, cette certitude, au yeux du détenteur de la dernière cartouche, ne constitue pour autant **qu'un premier principe de sa stratégie.** Il sait bien qu'elle ne le dispense nullement de se mettre en quête de toutes les circonstances qui rendront, lorsqu'il tirera, son âme paisible, parce que son coup, prudemment et parfaitement calculé, sera un coup de maître.

**Illustration de l'apologue : AUTANT QUE LE PLAN DE DIEU NOUS APPARAISSE VISIBLE...**

- il semble que la dernière cartouche qui doit être tirée sur l'**hydre moderniste** soit la Fraternité Saint-Pie X.



- si cette dernière cartouche n'est *jamais* tirée, la bête ne sera pas tuée et finira par étouffer l'Eglise ; si cette dernière cartouche est *mal* tirée, la bête ne sera pas tuée et finira par étouffer l'Eglise.

- la Fraternité Saint-Pie X est cette dernière cartouche qui sera tirée, depuis le bon affût et à l'instant convenable, et elle tuera la bête.

**C'est à la lumière de telles considérations sur la Providence que nous avons donné notre confiance à la Fraternité.**

## **Lettre aux Amis et Bienfaiteurs de la Fraternité Saint-Pie X n° 73** **par S. Exc. Mgr Bernard Fellay,** **Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X**

Chers amis et bienfaiteurs,

Cette lettre aurait voulu avant tout vous livrer quelques nouvelles concernant la vie interne de la Fraternité. Cependant, l'actualité plus générale de l'Eglise et en particulier des développements en faveur de la Tradition nous obligent à nous arrêter davantage à des sujets plus externes à cause de leur importance. Une fois encore, il nous semble nécessaire d'aborder ce thème, afin d'exposer aussi clairement que possible ce qui a pu causer un certain trouble au début de l'été.

Comme la presse l'a annoncé, d'une manière assez surprenante d'ailleurs, nous avons effectivement reçu un ultimatum du Cardinal Castrillón Hoyos. Mais la chose est assez complexe et demande à être clarifiée afin d'être bien comprise. Un regard sur le passé récent nous aidera à y voir un peu plus clair.

### **Nos demandes préalables**

Dès les premières approches et propositions de solution de la part de Rome, c'est-à-dire au début de 2001, nous avons dit clairement que la manière dont les autorités ecclésiastiques traitaient les problèmes posés par ceux qui avaient voulu tenter l'expérience de la Tradition avec Rome ne nous inspirait pas confiance et que nous devions logiquement nous attendre à nous voir être traités comme eux dès que nos relations auraient été réglées. Dès ce moment, et pour nous protéger, nous demandions des actions concrètes qui indiqueraient sans équivoque les intentions romaines à notre égard : la messe pour tous les prêtres et le retrait du décret d'excommunication. **Ces deux mesures n'étaient pas réclamées pour obtenir directement un avantage propre, mais bien pour redonner un souffle traditionnel au Corps mystique et ainsi, indirectement, aider à un sain rapprochement entre la Fraternité et Rome.**

Les premières réponses n'étaient guère engageantes et confirmaient plutôt nos craintes : il n'était pas possible d'accorder la liberté de la messe car, malgré la constatation que cette messe n'avait jamais été abrogée, des évêques et des fidèles pensaient que ce serait un désaveu de Paul VI et de la réforme liturgique... Quant à l'excommunication, elle serait levée au moment de l'accord.

Malgré cette fin de non-recevoir, nous n'avons pas coupé le fil ténu de relations assez difficiles, **bien conscients que l'enjeu nous dépasse de très**

**loin. Il n'y va pas de nos personnes mais d'une attitude qui, pendant des siècles, a été celle de tous les membres de l'Eglise et qui demeure la nôtre, à l'opposé du nouvel esprit, baptisé « esprit de Vatican II », et dont nous percevons à l'évidence qu'il est l'origine et la cause principale des malheurs actuels de la sainte Eglise. Dès lors, le motif fondamental de notre action et de nos relations avec les autorités romaines a toujours été, prudemment, de tout mettre en œuvre pour le retour de l'Eglise à ce dont elle ne peut se priver sans courir au suicide.**

Notre situation est bien délicate : d'un côté, nous reconnaissons ces autorités, tant romaines qu'épiscopales comme légitimes, et d'autre part, nous contestons certaines de leurs décisions parce qu'opposées, à différents degrés, à ce que le Magistère a toujours enseigné et commandé. **Il n'y à aucune prétention à nous ériger en juge ou à choisir ce qui nous plairait. Il y a simplement le constat extrêmement douloureux d'une opposition qui heurte notre conscience et notre foi catholiques.** Une telle situation est d'une gravité extrême et ne peut en aucun cas être traitée à la légère. C'est aussi pour cela que nous n'avancions que très lentement et avec prudence. Pour nous, si nous sommes évidemment très intéressés à obtenir une situation concrète vivable dans l'Eglise, **la perception de l'enjeu beaucoup plus profond que nous venons de décrire, nous interdit de mettre sur le même plan les deux questions. Il est si clair pour nous que la question de la foi et de l'esprit de foi passe avant tout, que nous ne pourrions pas envisager une solution pratique avant que la première question ne trouve une solution assurée. NOTRE MÈRE L'EGLISE NOUS A TOUJOURS ENSEIGNÉ QU'IL FALLAIT ÊTRE PRÊT À TOUT PERDRE, MÊME LA VIE, POUR NE PAS PERDRE LA FOI.**

Ce qui est étrange, c'est que les coups, désormais, viennent de l'intérieur de l'Eglise, et c'est bien tout le drame que nous vivons.

### **La réponse sur un des points en 2007, le motu proprio**

En 2007, le nouveau souverain Pontife Benoît XVI a finalement accordé le premier point que nous demandions, la messe pour tous les prêtres du monde entier. Nous sommes profondément reconnaissants de ce geste personnel du pape. Et cela est pour nous la cause d'une très grande joie, car nous y

voyons avec un grand espoir un renouveau pour tout le Corps mystique. Cependant le *Motu Proprio* est devenu, de par la nature de ce qu'il affirme et redonne – la messe traditionnelle –, l'objet du combat dont nous avons parlé plus haut : car le culte traditionnel s'oppose au culte qui s'est voulu nouveau, "novus ordo missae". Il devient une occasion de lutte entre les progressistes, d'une part, qui protestent des lèvres de leur pleine communion ecclésiale alors qu'ils s'opposent plus ou moins ouvertement aux ordres et aux dispositions du Souverain Pontife, et les conservateurs, d'autre part, qui, du coup, se retrouvent en position de résistance à leurs évêques... A qui faut-il donc obéir ? Les progressistes savent bien que l'enjeu est bien plus que liturgique. Malgré les efforts du *Motu Proprio* de minimiser l'opposition en affirmant la continuité, ce qui est en jeu, c'est le sort d'un Concile qui s'est voulu pastoral et qu'on a appliqué d'une manière telle que, déjà, Paul VI pouvait parler "d'autodémolition de l'Eglise".

### **L'espérance que le 2e point se réalise assez rapidement**

Ce premier pas de Rome en notre direction laissait présager que le deuxième acte suivrait bientôt. Certains signes semblaient l'indiquer. Mais, alors que depuis longtemps nous avons proposé notre feuille de route, il semble bien que Rome ait voulu choisir une autre voie. Malgré notre demande réitérée de retirer le décret d'excommunication, et bien qu'il semble ne plus y avoir d'obstacle majeur à la réalisation de cet acte, nous assistons à un coup de théâtre : le Cardinal Castrillón veut nous imposer des conditions avant d'aller plus avant, bien que nous ayons clairement dit que nous attendions un acte unilatéral. Il estime notre attitude ingrate envers le Souverain Pontife, et surtout hautaine, orgueilleuse, puisque nous continuons de dénoncer ouvertement les maux qui affectent l'Eglise. Surtout la dernière *Lettre aux Amis et Bienfaiteurs* n'a pas plu. Cela nous a valu cet ultimatum dont nous n'arrivons toujours pas à saisir les termes précis. Car soit nous acceptons la solution canonique, soit on nous déclare schismatiques !

**Nos prises de position sont interprétées comme des retards, des attermoissements voulus, on met en doute nos intentions et notre bonne volonté de discuter vraiment avec Rome.** On ne comprend pas pourquoi nous ne voulons pas d'une solution canonique immédiate. Pour Rome, le problème de la Fraternité serait par là-même résolu, les discussions doctrinales seraient évitées ou reportées. **Pour nous, chaque jour nous apporte des preuves supplémentaires de la nécessité de clarifier au maximum les questions sous-jacentes avant d'aller plus avant dans une situation canonique, qui n'est cependant pas pour nous déplaire. Mais c'est là un ORDRE DE NATURE, et inverser les choses nous mettrait immanquablement dans une situation invivable ; nous en avons la preuve tous les jours. Il y va ni plus ni moins de notre existence future. Nous ne**

pouvons pas et nous ne voulons pas laisser d'ambiguïté sur la question de l'acceptation du Concile, des réformes, des nouvelles attitudes tolérées ou favorisées.

Devant ces nouvelles difficultés, nous nous permettons de faire appel à nouveau à votre générosité, et au vu du succès de notre première croisade de rosaires pour obtenir le retour de la messe tridentine, nous voulons présenter à Notre Dame un nouveau bouquet d'un million de chapelets pour obtenir de son intercession le retrait du décret d'excommunication. A partir du 1er novembre jusqu'à la fête de la Nativité, nous aurons à cœur de prier avec une ardeur renouvelée pour que le Saint Père, en ces heures difficiles de l'histoire, remplisse avec fidélité ses augustes fonctions selon le Cœur de Jésus, pour le bien de toute l'Eglise. Nous sommes intimement persuadés qu'une telle mesure de la part du Souverain Pontife produirait des effets tout aussi profonds sur le Corps mystique que la liberté de la liturgie traditionnelle.

**En effet, l'excommunication ne nous a pas coupés de l'Eglise, mais elle a séparé bon nombre de ses membres du passé de l'Eglise, de sa Tradition, ce dont elle ne peut se priver sans graves dommages.** Cela relève de l'évidence que la sainte Eglise ne peut pas faire fi de son passé, elle qui a tout reçu et qui reçoit encore aujourd'hui tout de son divin fondateur, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Car **par l'excommunication, c'est l'attitude même qui spécifiait le combat de Mgr Lefebvre qui a été fustigée et pénalisée, ce rapport au passé de l'Eglise, à sa Tradition.** Et depuis, à cause de cette réprobation, nombreux sont ceux qui craignent d'aller aux sources de l'eau vive, seules capables de ramener de beaux jours à notre Mère l'Eglise. Pourtant, Mgr Lefebvre ne faisait qu'épouser l'attitude d'un saint Paul, au point qu'il demanda que soit gravée sur sa tombe "*tradidi quod et accepi*" : j'ai transmis ce que j'ai reçu. Saint Pie X lui-même n'a-t-il pas écrit que "les vrais amis de l'Eglise ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionalistes" ?

Voilà pourquoi, chers fidèles, nous relançons une croisade du Rosaire à l'occasion de notre pèlerinage à Lourdes, pour les cent cinquante ans des apparitions de la Sainte Vierge. Nous remercions la Mère de Dieu pour sa maternelle protection pendant toutes ces années, en particulier pour les vingt ans des consécutions épiscopales, nous lui confions toutes vos intentions, personnelles, familiales et professionnelles. Nous lui confions notre avenir et implorons cette fidélité à la foi et à l'Eglise sans laquelle nul ne peut faire son salut.

En vous remerciant de tout cœur pour votre inlassable générosité qui nous permet de continuer l'œuvre magnifique fondée par Mgr Lefebvre, nous demandons à notre bonne Mère du Ciel de daigner vous protéger et vous garder tous dans son Cœur Immaculé.

# Prendre le temps... d'un autre temps

## Albi — église forteresse

Lorsque St Bernard en 1145, vint prêcher à Albi, la cathédrale possédait alors un vocable incertain : on la désignait tantôt comme Sainte Cécile, tantôt comme Sainte Croix. Ce qui est sur, c'est qu'elle était alors en piteux état. En ce temps, monseigneur Durand, prélat ingénieur, qui contribua beaucoup à la prise de la forteresse cathare de Montségur, obtenait des bulles papales avec promesses d'indulgences pour la restauration de la cathédrale. Deux ans plus tard, en 1277, un nouvel évêque arrivait, le dominicain Bernard de Castanet. Sa première décision fut de faire construire, à côté de la vieille cathédrale, une église nouvelle, beaucoup plus grande. Dans son esprit, le nouvel édifice devait répondre à des nécessités pratiques, pas seulement église, mais forteresse imprenable. Il y avait eu l'hérésie cathare, dite Albigeoise, quoique Albi a été tenue un peu à l'écart de ces révoltes. On a trouvé un journal écrit par Pierre de Cernay et qui date de 1209, qui montre que la ville n'a pas souffert : « ... de là, le Comte Simon de Montfort vint à Albi qui avait été dans la mouvance du Vicomte de Béziers (cathare) L'évêque Guillaume, qui était le Seigneur principal de la ville d'Albi, accueillit le Comte avec plaisir et lui livra la cité. Le Comte de Montfort prit alors possession de presque tout le diocèse d'Albi »...

Cette église forteresse dresse son clocher comme un donjon au dessus de la ville, entièrement construite en brique rouges. La façade occidentale est dominée par la haute tour carrée de 78 mètres de hauteur. Les arcs boutant sont remplacés par des contreforts cylindriques formant des tourelles de défense. Les fenêtres longues et étroites ressemblent à des meurtrières : la toiture n'est pas apparente. Le portail d'entrée, situé sur la façade méridionale est précédée d'une porte fortifiée bâtie au XVe siècle, qui mène à un porche flamboyant, surmonté de pinacles sculptés, appelé baldaquin.

Il serait difficile de dire de la cathédrale qu'elle est belle, plutôt impressionnante, insolite, majestueuse. On y travaillera trois siècles encore. Philippe le Bel obtint le transfert des papes en Avignon. L'église du Midi de la France y gagna : l'époque des papes d'Avignon fut pour elle un temps de renouveau culturel. En 1317, plus de dix évêchés étaient créés dans le Midi. Avignon devenait un centre de vie culturelle brillant. A Albi, on transforma l'austère forteresse en une église luxueuse et raffinée, du moins au dedans, car à l'extérieur, on ne pouvait ajouter grand chose, sinon le très flamboyant baldaquin de la porte méridionale, et le coronaire octogonale de la tour. Ce fameux baldaquin rompt l'unité de la muraille. Sa richesse de décor tranche avec la rigueur de murs de la cathédrale, et la couleur de la pierre utilisée, blanche (calcaire), tranche également avec le rouge de la brique. Les voûtes du baldaquin sont d'une grande complexité. Les voussures de la porte abritent Saint Pierre et Saint Paul, ainsi que de nombreux anges, certains portant les instruments de la Passion.

Sainte Cécile, à l'intérieur, prend un aspect majestueux, grâce à sa vaste nef sans bas-côté, à voûtes puissantes, dont les arcs s'échelonnent sans interruption d'un bout à l'autre de l'édifice. Cette nef unique est richement décorée, sans pour autant lui enlever son caractère de froide majesté.

Au XVI<sup>e</sup> siècle, la voûte fut entièrement recouverte de belles fresques de style renaissance, et toute la moitié orientale de la cathédrale meublée par un chœur fermé, qui selon l'usage devenu courant, surtout dans le Midi, forme une église dans une église. Son jubé est l'un des plus beaux de France. A son propos Mérimée écrivait : « Je n'aime pas les jubés, ils rapetissent les églises, ils me font l'effet d'un grand meuble dans une petite chambre ; pourtant celui de Sainte Cécile est si élégant, si parfait de travail que tout entier à l'admiration, on repousse la critique en présence de cette magnifique folie. »...

Le jubé doit son nom à la petite tribune qui se trouve à la partie supérieure de la clôture qui ferme la nef. Pendant les offices, un clerc venait y lire l'épître ; avant de commencer, il sollicitait la bénédiction du prêtre par ces mots : « Jube, Domine, benedicere... ». Le premier mot de cette phrase donna le nom du lieu.

Avec son large jubé donc, sa double rangée de stalles, sa haute clôture tout au long de laquelle se dressent des statues de saints, d'anges et de prophètes, ce chœur, décoré de haut en bas de sculptures d'une telle finesse que l'on pouvait croire qu'elles étaient de pierre, est le plus somptueux de France.

Cet ensemble unique de statuaire, de tradition franco bourguignonne est d'un réalisme puissant, les têtes des prophètes et des apôtres sont visiblement des portraits. Nous pouvons voir, et c'est impression-

nant, 87 statues à la façade externe du jubé, 33 personnages de l'Ancien Testament au pourtour du chœur, et à l'intérieur, 15 statues figurant l'église : 12 apôtres, la Sainte Vierge, Saint Jean-Baptiste et Saint Paul et enfin 72 statues d'anges et celles de Charlemagne et de l'empereur Constantin dominaient les deux portes de l'entrée de la clôture.

Sainte Cécile offre l'exemple, rare en France, d'une grande église restée presque entièrement couverte de fresques c'est une véritable encyclopédie polychrome. Elle est décorée de peinture gothique sur les murs de l'abside. Celles-ci évoquent le jugement dernier, et couvraient à l'origine près de 300 m<sup>2</sup> de murs. C'est Louis d'Ambroise qui fit peindre ce jugement dernier sur le mur occidental, là où se couche le soleil, là où la nuit naissante évoque la mort. La partie centrale de l'œuvre a disparu. Au registre médian, les anges sonnent la trompette, annonçant le jugement. Les morts surgissent de leur tombeau et s'agenouillent en signe d'adoration. Le registre supérieur est céleste : nous voyons au sommet des anges aux ailes déployées, et à la droite de Notre Seigneur, les apôtres dominant le cortège des élus. Ce cortège respecte la hiérarchie : le Pape en tête, un cardinal, un évêque, puis des religieux précèdent un empereur et un roi... Les damnés sont séparés du Christ par un ciel verdâtre et lugubre. Leur épouvante se traduit par une agitation frénétique. Élus et damnés porte au cou le livre de leurs actions, bonnes ou mauvaises. L'enfer est épouvantable, monstres, démons y prolifèrent ainsi que différents éléments de tortures. Des zébrures colorées montrent l'omniprésence du feu. L'enfer est organisé en 7 compartiments correspondant chacun aux péchés capitaux (il manque celui de la paresse, détérioré).

La technique picturale utilisée est celle de la détrempe : couleurs broyées puis fixées au jaune d'œuf et à la colle. Le bleu que l'on peut admirer n'est pas dû au pastel. A l'époque, cette plante ne servait qu'à la teinturerie. Le bleu d'Albi était appelé bleu de France (bleu roi) et provenait à l'origine sûrement de pierre de Lapis-lazuli.

Nous retrouvons ce bleu sur les voûtes, qui sont conçues comme un ciel immense sur lequel se développent arabesques et scènes. Depuis le thème d'Adam et d'Eve jusqu'à l'Annonciation sont représentés tous les personnages importants de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Deux travées mettent en majesté Sainte Cécile, patronne du lieu. La peinture des voûtes est déjà de tradition italienne. La Renaissance a pénétré dans le Midi avant de gagner le Nord et Paris. L'orgue qui se range parmi les plus beaux de France, avec son buffet magnifique est dû au talent de Christophe Mouchereau (1734). Il suscite d'admiration par ses dimensions hors du commun (16,4 m de large par 15,60 m de haut) ses décors et par l'équilibre de sa masse au-dessus du jugement dernier. C'est l'orgue classique.

En quittant la cathédrale il faut aller voir le palais épiscopal de la Berbie (Bisbic veut dire évêque en occitan). Il apparaît comme une manifestation éclatante des évêques d'Albi : entouré de terrasses et de jardins aujourd'hui restaurés, il abrite aujourd'hui le musée Toulouse Lautrec.

Également à voir : le trésor de la cathédrale d'Albi, aménagé dans une chapelle haute. On peut découvrir :

- la chasse de Sainte Ursule
- un anneau épiscopal du XIV<sup>e</sup> siècle
- une crosse limousine (XIII<sup>e</sup> siècle)
- une toile de Jacques Blanchard (XVII<sup>e</sup> siècle) représentant l'Enfant Jésus remettant les clefs à Saint Pierre...

Il faudrait aussi jeter un coup d'œil sur le vieux port. Primitivement, il était construit en pierre, et fut par la suite revêtu de briques. Il s'agissait de bâtir un lien entre la population du Tarn et de l'Espagne et d'Italie, en passant par la grande route de Lyon, qui traverse Albi, le Puy et Toulouse. Le Tarn fut le lit d'un important commerce fluvial qui se faisait sur des bateaux appelés gabarres.

La visite d'Albi serait incomplète sans le passage vers l'église Saint Salvy, avec son cloître, et sans la découverte des moulins. Au début du XIII<sup>e</sup> siècle, Albi possède des moulins à blé et un moulin drapier, lequel produisait toute une activité de teinturerie. La variété des moulins tarnais est immense : moulins à blé, seigle, châtaignes, à râper les pommes de terre, à cidre, à huile...

Dans le centre ville, une promenade s'impose : sur les pas de Pastel. Beaucoup d'échoppes proposent des articles liés au pastel. C'était une plante dont le négoce fut l'origine de la prospérité de la ville. Sa gloire s'effondra en 1561 avec l'arrivée de l'indigo, plus riche en colorant et plus facile à produire.

**Catherine MAURIN**

*L'église est ouverte tous les jours. Possibilité de visite guidée, voir l'office de tourisme.*

# Horaires des chapelles

## Saint-Joseph des Carmes

11290 Montréal - 04 68 76 25 40

**Le dimanche :** Messes 7h45 et 11h00  
 Confessions 10h30  
 Vêpres et Salut 18h45  
 Complies à 20h50

**Le samedi :** Confessions de 16h00 à 17h00

**En semaine de période scolaire :**

Messes 6h45 et 11h40,  
 ainsi que 10h40 les lundi et jeudi  
 Salut du St Sacrement le jeudi à 19h10  
 Chemin de Croix le vendredi à 19h10  
 (sauf Mois du Rosaire et Temps Pascal)  
 Chapelet les autres jours  
 Complies à 20h50

**En semaine hors période scolaire :**

Messes : 7h45 et 11h40

**Vacances scolaires :**

Messe : 7h45 en principe  
 Chapelet, Salut du St Sacrement et  
 Chemin de Croix à 19h00 (en principe)

**D D D D D D D D**

## Saint Dominique du Cammazou

11270 Fanjeaux

Tel-Fax Aumônerie 04 68 24 60 33

**Dimanche et fêtes :** Messe chantée à 9h30

**Période scolaire :**

- Lundi et samedi 8h30
- Mardi à vendredi 7h15 et 11h30

☞ Jours de messe chantée, une seule messe à 11h00

**Congés scolaires :** messe à 8h30 tous les jours

**Confessions pour les fidèles :**

**Samedi :** -après l'action de grâce de la messe de 8h30  
 - de 17h30 à 19h00

**Dimanche :** de 8h30 à 9h20 (pas de confessions après la messe)

**D D D D D D D D**

## Chapelle du Sacré-Cœur

24 rue Mahuziès - 81100 Castres

*Pout tout renseignement :*

**Ecole St Joseph des Carmes au 04 68 76 25 40**

**Le dimanche :** Messe à 10h30  
 Confessions et chapelet à partir de 10h00

**Le premier vendredi du mois :** Messe à 18h00  
 Confessions à 17h30 et après la messe

**Le premier samedi du mois :** Messe à 18h00  
 Conférence à 17h15  
 Confessions après la messe

**HONORAIRES DE MESSES**

1 MESSE : 16 C

1 NEUVAIN : 160C

1 TRENTAIN : 640 C

## Ephémérides du mois de janvier 2009

			Saint Joseph	Sacré-Cœur
jeu 1	Octave de la Nativité et Circonsion de Notre-Seigneur	1ère cl., blanc	Messe à 11h30 avec chant du Veni Creator	
ven 2	de la férie et premier vendredi du mois	4ème cl., blanc		Messe à 18h00
sam 3	Sainte Geneviève, vierge et premier samedi du mois	3ème cl., blanc		Messe à 18h00
dim 4	Fête du Saint Nom de Jésus	2ème cl., blanc	Abbé Le Noac'h	Abbé de Sivry
lun 5	De la férie Mémoire de Saint Téléphore, Pape et Martyr	4ème cl., blanc		
mar 6	Epiphanie de Notre-Seigneur	1ère cl., blanc	Messe chantée à 11h40	
mer 7	De la férie	4ème cl., blanc		
jeu 8	De la férie	4ème cl., blanc		
ven 9	De la férie	4ème cl., blanc		
sam 10	De la Sainte Vierge au samedi	4ème cl., blanc		
dim 11	Fête de la Sainte Famille <b>Solennité de l'Epiphanie</b>	2ème cl., blanc	Abbé de Villemagne	Abbé Le Noac'h
lun 12	De la férie	4ème cl., blanc		
mar 13	Commémoration du Baptême de Notre Seigneur	2ème cl., blanc		
mer 14	Saint Hilaire, Evêque, Confesseur et Docteur Mémoire de Saint Félix de Nole, Martyr	3ème cl., blanc		
jeu 15	Saint Paul premier Ermite, Confesseur	3ème cl., blanc		
ven 16	Saint Marcel 1er, Pape et Martyr	3ème cl., rouge		
sam 17	Saint Antoine, Abbé	3ème cl., blanc		
dim 18	11ème dimanche après l'Epiphanie	2ème cl., vert	Abbé Marcille	Prêtre de Toulouse
lun 19	De la férie Mémoire des Saints Marius et ses compagnons, Martyrs	4ème cl., vert		
mar 20	Saint Fabien, Pape et Saint Sébastien, Martyrs	3ème cl., rouge		
mer 21	Sainte Agnès, Vierge et Martyre	3ème cl., rouge		
jeu 22	Saints Vincent et Anastase, Martyrs	3ème cl., rouge		
ven 23	Saint Raymond de Peñafort, Confesseur Mémoire de Sainte Emérentienne, Vierge et Martyre	3ème cl., blanc		
sam 24	Saint Timothée, Evêque et Martyr	3ème cl., rouge		
dim 25	11ème dimanche après l'Epiphanie	2ème cl., vert	Abbé de Sivry	Abbé Marcille
lun 26	Saint Polycarpe, Evêque et Martyr	3ème cl., rouge		
mar 27	Saint Jean Chrysostome, Evêque, Confesseur et Docteur	3ème cl., blanc		
mer 28	Saint Pierre Nolasque, Confesseur Mémoire de Sainte Agnès, Vierge et Martyre	3ème cl., blanc		
jeu 29	Saint François de Sales, Evêque, Confesseur et Docteur	3ème cl., blanc		
ven 30	Sainte Martine, Vierge et Martyre	3ème cl., rouge		
sam 31	Saint Jean Bosco, Confesseur	3ème cl., blanc		